

Havre d'Isaac.

Deux lampes complètes ont été achetées et de nouvelles portes ont été posées à l'entrée extérieure de la cave. Un bateau a été aussi acheté.

Havre du Pays.

On a eu besoin d'une charrette à bras. Il a été alloué \$50 pour la réparation du chemin qui conduit du débarcadère au phare. Le magasin qui se trouvait au débarcadère a été reculé à une distance de 30 pieds. Les semelles du phare ont été renouvelées et le toit en a été réparé.

Baie de Tor.

La clôture a été réparée, le portique a été recouvert de bardeaux, et le tuyau de cheminée ainsi que le toit ont été réparés.

Havre des Corneilles.

Les toits de la cuisine et du hangar à bateaux ont été recouverts de bardeaux.

Ile du Jersiais.

Il a fallu renouveler le brise-lames qui entoure les trois côtés des murs de fondation du phare donnant sur le mur. Les travaux ont été faits à l'entreprise par M. George Vigneau et ont coûté \$100.

Arichat.

La plate-forme de la lanterne a été réparée et les fuites qui s'étaient produites dans le toit de l'habitation ont été bouchées. Un bateau a été acheté. Les bâtiments ont été peints à l'extérieur.

Petit de Grat.

Un nouveau ventilateur en cuivre a été posé à la lanterne et les soliveaux qui la soutenaient ont été renouvelés. Les bâtiments ont été peints; le magasin d'huile a été recouvert de bardeaux.

Un avis a été publié pour avertir les marins que le feu de cette station était mal indiqué sur les cartes de l'amirauté.

Ile Verte.

Le toit du bâtiment sur lequel repose la lanterne a été recouvert de toile. L'horloge tournante a été pourvue d'un nouveau pivot.

Ile Guyon.

On a pourvu l'horloge d'un nouveau pivot, de 4 nouveaux réflecteurs et d'autres pièces de mécanisme. La plate-forme de la lanterne a été couverte de toile et diverses améliorations ont été faites à l'appareil illuminateur.